

Les critères impératifs génériques de la certification des établissements de santé (V2025)

1.1-01



Le patient bénéficie du respect de son intimité et de sa dignité au sein d'un environnement sécurisé

1.1-05



Le patient bénéficie de soins visant à anticiper ou à soulager sa douleur

1.1-06



Le patient bénéficie d'une prise en charge bienveillante

1.3-01



Le patient exprime son consentement libre et éclairé sur son projet de soins et ses modalités

1.4-02



La satisfaction et l'expérience du patient sont pris en compte

2.2-02



Les équipes respectent les bonnes pratiques de prescription des médicaments

2.2-05



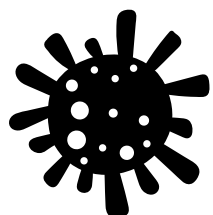
Les équipes respectent les bonnes pratiques d'administration des médicaments

2.2-06



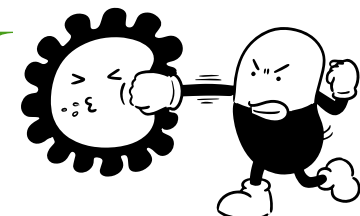
Les équipes préviennent les risques d'erreur médicamenteuse

2.2-08



Les équipes respectent les précautions standards d'hygiène

2.4-02



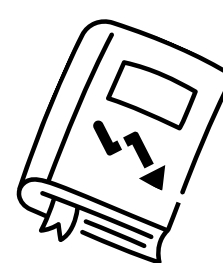
La pertinence des prescriptions d'antibiotiques est argumentée et réévaluée

3.1-04



L'établissement impulse la culture de la déclaration des événements indésirables, dont les presque accidents

3.1-05



La gestion des situations sanitaires exceptionnelles est maîtrisée

2.2-12



Les équipes maîtrisent la prise en charge des urgences vitales

1.1-02



Le patient mineur bénéficie d'un environnement adapté

3.3-05

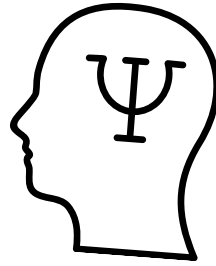


L'établissement prévient les transferts évitables des personnes âgées

Les critères impératifs "spécifiques" de la certification des établissements de santé (V2025)

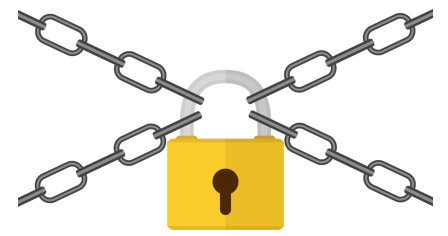
Santé mentale et psychiatrie

2.1-12



Les équipes réalisent un examen somatique pour tout patient hospitalisé en psychiatrie

2.3-14



Les équipes respectent les bonnes pratiques d'isolement, qu'il soit assorti ou non de contentions, des patients hospitalisés sans consentement

Maternité

2.3-10



Les équipes mettent en œuvre des mesures de prévention des risques obstétricaux majeurs

2.3-11



Les équipes sécurisent la prise en charge du nouveau-né

Chirurgie et interventionnel

2.3-06



Les équipes des secteurs interventionnels maîtrisent les risques, notamment infectieux, liés aux équipements et aux pratiques professionnelles

2.3-09



Les équipes des secteurs interventionnels améliorent leurs pratiques en analysant les modalités de réalisation de la check-list "Sécurité du patient"

Les critères impératifs, c'est 81 éléments d'évaluation communs à toutes les structures et 29 éléments d'évaluation spécifiques !

Selon le manuel de certification des établissements de santé pour la qualité des soins Version 2025

Infographie créée par Elodie GOYER
Consultante et formatrice, établissements de santé ESSMS-www.elodiegoyer.fr

